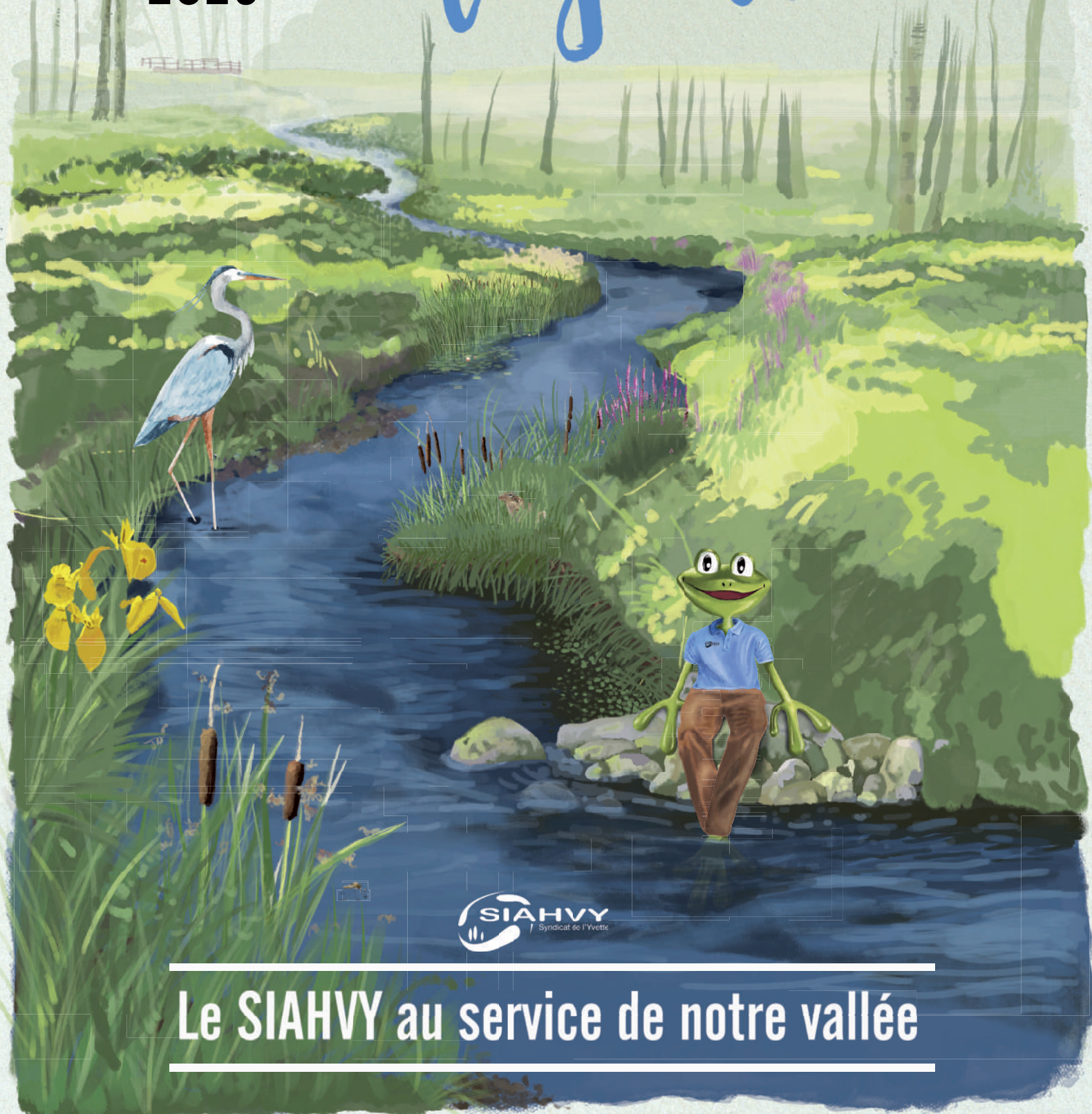




NUMÉRO 6
2023

LE MAG

de *l'Yvette*



Le SIAHVVY au service de notre vallée



Edito

par Michel BARRET,
Président du SIAHVY

A améliorer la qualité de l'eau, redonner de la vie à la rivière et réduire le risque lié aux inondations, c'est tout l'enjeu des travaux qui sont entrepris lors des projets de renaturation de rivière. Ces projets s'inscrivent dans le cadre général de notre « Contrat Territorial Eau - Climat » dont l'objectif principal est de replacer la rivière au centre de nos préoccupations. Portées collectivement, ses actions permettent, vis à vis des générations futures, de mieux maîtriser la gestion des crues et de sauvegarder le milieu aquatique, qui est au cœur de notre vallée.

Le ton a été donné par les premiers gros travaux effectués par le SIAHVY sur la Mérantaise, affluent de l'Yvette passant par Gif. Il y a 10 ans, débutait ce projet exemplaire, combinant les 3 objectifs précités. Ce chantier a été aussi ambitieux par sa dimension que par sa nature, ou par l'importance et la diversité des travaux réalisés, tant en domaine public que privé : rétablissement du lit originel et du matelas alluvial, suppression des obstacles à la continuité écologique, à la dynamique sédimentaire et à l'écoulement des crues correspondant aux points noirs hydrauliques constitués par les vannages du lavoir et du moulin de Gibeciaux, augmentation de la capacité d'écoulement, création d'ouvrages de stabilisation des bâtiments, reprofilage des berges, reconstitution de la pièce d'eau du CNRS, amélioration du fonctionnement hydraulique du bassin et de sa capacité de stockage, « reméandrage » de la rivière dans les parcs du CNRS et de la propriété voisine.

Ainsi, après 5 arrêts de catastrophe naturelle liée à des crues au cours des 10 dernières années précédant les travaux, la Mérantaise a été libérée de ses entraves, créées pour certaines depuis longtemps afin d'alimenter les moulins aujourd'hui disparus et qui avaient profondément modifié sa morphologie originelle, et a repris sa dynamique naturelle et son cours majestueux.

Doté d'un patrimoine remarquable, ce site, classé Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF), a retrouvé son caractère et son prestige d'antan. Les espèces animales protégées peuvent s'y épanouir à nouveau pour le plus grand bonheur de la nature et celui de nos enfants.

Cette nouvelle édition du magazine y consacre un dossier spécial documenté par le bilan floristique et faunistique réalisé en 2022, ainsi qu'un reportage sur la « vie » de nos agents, qui œuvrent au quotidien pour la sauvegarde de notre vallée et le bien-être de ses habitants.

2

Sommaire

Souvenirs souvenirs 3

— Restauration écologique de la Mérantaise, 10 ans déjà ! 4

Zoom sur les chantiers rivière et assainissement 8

Faciliter la mise en conformité des branchements 10

Une journée avec le chargé d'opérations assainissement 11

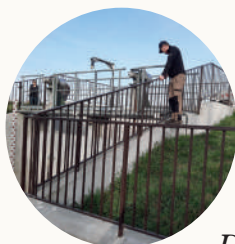
Si on jouait ? 12

— Une journée avec le garde rivière 13

Espèce à protéger, la truite Fario 14

Danger invasion ! / Garder en mémoire les inondations passées 15

Nouveauté 2023, la maquette interactive 16





Souvenirs souvenirs

LE MOULIN DE LA BRETÊCHE À CHAMPLAN

De l'activité de meunerie et de papeterie à l'accueil de jeunes enfants, le Moulin de la Bretèche a rempli diverses missions à travers les siècles.

Retour sur une histoire séculaire...

Construit avant le XII^{ème} siècle, le moulin est utilisé pour la production de farine. Il eut de nombreux propriétaires, comme Mademoiselle de Sens en 1760, petite fille de Louis XIV, ou encore Louis-Joseph de Bourbon Prince de Condé Seigneur de Champlan de 1765 à 1789.

Le 13 juillet 1796, les terres et le Moulin de la Bretèche sont vendus à Jean Baptiste Ouy, qui les exploitera pour son activité de meunerie.

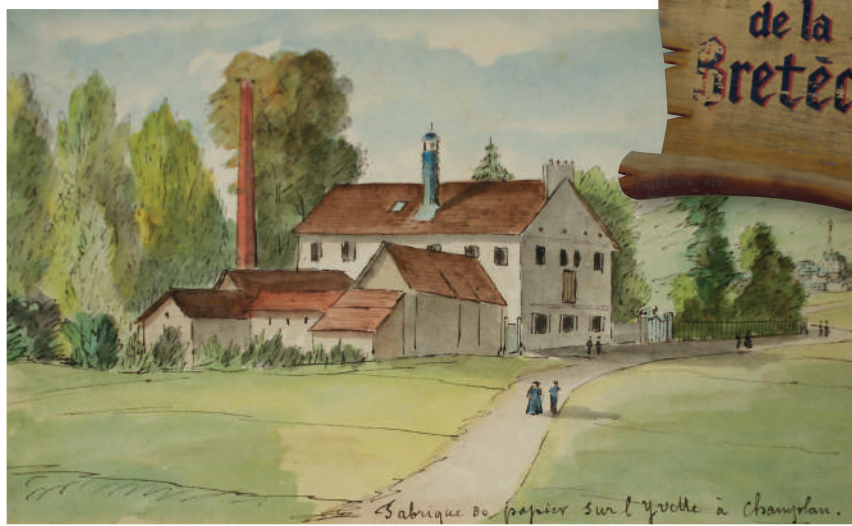
En 1837, le moulin se transforme en fabrique de papier. Le lit de la rivière, des barrages et des déversoirs sont aménagés en amont. Ces ouvrages deviennent la cause de temps à autres de débordements et d'inondations, provoquant des plaintes des cultivateurs dont les champs se retrouvent sous l'eau. L'usine s'arrête en 1881, le bras d'alimentation et la roue sont alors condamnés.

En 1966, la commune de Bagneux acquiert le moulin pour y installer son centre de loisirs. La ville de Champlan rachète le domaine en 2011 pour y accueillir en 2017 un relais intercommunal petite enfance, puis, plus récemment, un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents). Enfin, la municipalité de Champlan prévoit une rénovation des bâtiments existants ainsi qu'une extension, dans le cadre de la création d'un pôle culturel et associatif, ainsi qu'un aménagement paysager du domaine.

Malgré son grand âge et après toutes ses métamorphoses, le Moulin de la Bretèche a encore un bel avenir qui l'attend !

Historiquement le fonctionnement du moulin a nécessité le dévoiement et la canalisation des eaux de la rivière pour assurer l'activité de meunerie et de papeterie. Aujourd'hui, l'Yvette est revenue dans son lit naturel grâce à un grand projet de restauration de la continuité écologique débuté à l'été 2022.

* Plus d'informations sur www.siahvy.org





Restauration écologique

LA MÉRANTAISE, 10 ANS DÉJÀ !

Il y a maintenant 10 ans, le SIAHVVY réalisait ses premiers travaux de renaturation de l'Yvette et de ses affluents. La Mérantaïse fut le premier chantier d'envergure, avec des objectifs multiples : gestion des crues, restauration de la continuité écologique du cours d'eau, restauration de la biodiversité.

4

La Mérantaïse essuyait depuis de nombreuses années, des événements orageux importants qui avaient des conséquences dévastatrices sur la commune de Gif-sur-Yvette.

Pourquoi ?

Doté d'un bassin de rétention d'eau créé en 1956, le barrage de la Mérantaïse n'était plus efficace en cas de crue, en raison de son mode de remplissage et du risque de formation d'embâcles qui limitaient son fonctionnement.

Pour éviter que l'histoire ne se répète, le SIAHVVY et la commune de Gif-sur-Yvette ont défini un projet permettant de restaurer intégralement la continuité écologique sur le territoire communal afin de rétablir son potentiel biologique, d'assurer la stabilité du lit de la rivière et d'améliorer la situation vis-à-vis des inondations même lors d'une crue importante.

Comment ?

En supprimant les points noirs hydrauliques, en optimisant le fonctionnement du barrage et en réaménageant le lit de la Mérantaïse.



La nouvelle Mérantaïse



Ancien visage de la Mérantaïse



Avant

Reprise du déversoir de sécurité



Après

Réalisé à partir de 2010, un diagnostic rigoureux avait permis de mettre en avant les raisons des débordements récurrents et des inondations subies par les riverains, et d'établir les grandes étapes de la renaturation de la Mérintaise.

Ainsi, les travaux d'aménagement de la Mérintaise réalisés par le SIAHVY de 2013 à 2015 poursuivaient deux principaux objectifs :

- restaurer la continuité écologique et sédimentaire du cours d'eau conformément aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- préserver les biens et les personnes des inondations (5 arrêtés de catastrophe naturelle en 10 ans).

Trois secteurs de la commune de Gif-sur-Yvette, ont été ciblés afin de permettre une action de renaturation et une atteinte du bon état écologique de la rivière, et ce sur environ 1200 mètres linéaires. Les travaux se sont articulés autour de techniques pluridisciplinaires, notamment la réalisation de 3 ouvrages d'art en génie civil, de réseaux d'assainissement, de terrassements, et bien sûr, le cœur du projet, de techniques de génie écologique.



Technique de génie écologique



“ La renaturation d'un cours d'eau nécessite une approche globale, pluridisciplinaire et mobilise de nombreuses compétences. ”

Restauration écologique

LA MÉRANTAISE, 10 ANS DÉJÀ !

6



Réfection des lavoirs



“ Depuis l'achèvement des travaux, aucune inondation n'a été à déplorer et la biodiversité a été restaurée. ”

Objectifs atteints !

Aux termes des 10 ans, aucune inondation n'a été à déplorer sur cette zone, notamment en 2016 et 2018, dates des dernières importantes crues, et **un nouveau bilan « faune & flore » a pu démontrer les bienfaits de cette renaturation.**

“ Dix ans après, on constate que cette restauration a atteint tous ses objectifs. ”

Les chiffres

4 600 000 M € HT financés par le SIAHVV avec l'aide du Département de l'Essonne et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

1200 mètres linéaires de cours d'eau restaurés

6 ouvrages hydrauliques supprimés

Le dernier bilan faunistique et floristique a mis en avant de nouvelles espèces animales, observées sur la zone, notamment celles à «enjeux forts» à «assez forts» comme :



- la Barbastelle d'Europe, pour les **chauve-souris** ;
- le Criquet ensanglanté, l'Agrion délicat, ou le papillon Grand Mars changeant, pour les **insectes** ;
- le Bruant des roseaux pour les **oiseaux** ;
- le Triton palmé pour les **amphibiens**.

Autant d'espèces qui ont indéniablement bénéficié des travaux de reméandrage, de diversification de la topologie et des substrats et de la dynamisation des faciès d'écoulement du cours d'eau.



TÉMOIGNAGE

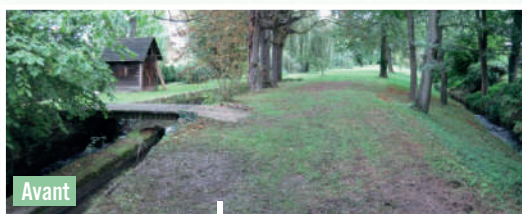
La renaturation de la Mérantaise
dans un jardin privé

Les travaux ont débuté en 2013 et ont duré pendant deux années, ce qui est particulièrement long quand on les vit au quotidien : retournement de terre, réaménagement du paysage, engins qui circulent sur le terrain ... puis il faut laisser aussi le temps à la nature de reprendre ses droits. Nous habitons cette maison depuis notre enfance, des souvenirs ont été engrangés, et voir bousculer notre jardin a été très pénible. Nous l'avons malgré tout accepté, en travaillant avec le SIAHVY, dans une logique de préservation de nos intérêts, ce qui a été, nous devons le reconnaître, respecté : le projet a été adapté, quand cela était possible, selon nos envies et nos besoins. En cernant l'enjeu global du projet, nous avons pu passer outre l'aspect affectif. L'intervention du SIAHVY nous a permis également d'appréhender davantage les sujets de préservation de la nature, l'importance de la biodiversité dans nos villes et donné l'élan nécessaire pour prendre autrement soin de notre jardin et imaginer la façon dont nous allions en profiter.

Aujourd'hui, avec le recul, même s'il a fallu compter sur le temps pour retrouver notre jardin tel que nous l'avions espéré au début du chantier, nous sommes satisfaites de ces travaux. La nature a repris vie, l'eau de la rivière est bien plus propre qu'avant, et chante à nos oreilles grâce aux enrochements installés dans le lit. Favoriser des habitats pour des animaux est tout aussi satisfaisant. Revoir, dans une nature traversée par une rivière plus saine, des grenouilles, des bergeronnettes des ruisseaux, des chauves-souris, des libellules, des papillons, des truites... est un plaisir.

En conclusion, si nous devons porter un message, il serait celui-ci : grâce à une rivière plus saine et à des plantations raisonnées d'espèces locales, tout un chacun, même s'il n'a pas de rivière, peut développer dans son jardin des habitats et lieux propices à la diversité.

Propos d'Élizabeth et de Fanny Trimbach,
recueillis par Perrine Borrelli (SIAHVY)



Zoom chantiers

UN TOUR D'HORIZON

DES CHANTIERS RÉALISÉS ET À VENIR

SUR LE TERRITOIRE DU SIAHVY

5

Réhabilitation du réseau de collecte rue Picardie au Mesnil-Saint-Denis

265 ml de collecteur eaux usées et 6 branchements réhabilités
730 000 € HT



10

Conception, construction et exploitation de la nouvelle station d'épuration La Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis

20 500 Équivalents-Habitants
12 845 561 € HT



8

4

Réhabilitation du réseau de collecte rue de la Brèche à Dampierre-en-Yvelines

400 ml de collecteur eaux usées et 55 branchements réhabilités
1 150 000 € HT



13

Création d'un réseau de collecte Hameau de Garnes à Senlis - tranche 1

Pose de 830 ml de réseau et de 27 branchements
2 000 000 € HT



3

Restauration écologique de l'Yvette / Centre-ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

210 ml de berges restaurées
4200 m³ de zones naturelles d'expansion des crues créées
1 350 000 € HT



11

Réhabilitation du réseau de collecte du ruisseau de la Brosse à Gometz-la-Ville
460 ml de collecteur eaux usées et 5 branchements réhabilités
1 030 000 € HT


RÉALISÉS EN 2022
PRÉVUS EN 2023



1



**Restauration écologique de l'Yvette
Moulin de la Bretèche à Champlan**
220 ml de cours d'eau restaurés
2 000 m² de zones humides recrées
800 000 € HT

8



**Réouverture de la Cressonnière
Saulx-les-Chartreux**
Réouverture de 320 ml, couplée
à une restauration 330 ml
supplémentaires
7 500 m² de zones humides
restaurées
1 750 000 € HT

6

**Réhabilitation du réseau de transport
antenne intercommunale du
Vaularon - secteur 1**
92 ml de collecteur eaux usées
et 17 branchements réhabilités
670 000 € HT



9



**Restauration écologique de la confluence
du ruisseau Blanc et du Rouillon**
Débusage sur 7 ml et reméandrage
du Ruisseau Blanc sur 160 ml
200 000 € HT

12



**Étude pour la régularisation des rejets
d'eaux usées non domestiques -
Bassin de collecte du ru du Bief**
Contrôle de 260 entreprises
Accompagnement des
établissements en cas de
non-conformité
200 000 € HT

9



2



**Restauration écologique du
Vaularon / Les Grands Prés
à Gometz-le-Châtel**
202 ml de cours d'eau restaurés
900 m² de zones humides recrées
330 ml de collecteur EU réhabilités
1 410 000 € HT



7



**Restauration écologique de
l'Angoulême / Baratage
à Gometz-le-Châtel
et Bures-sur-Yvette**
223 ml de cours d'eau
restaurés
Requalification de la
pisciculture en bassin de
stockage de 3000 m³
850 000 € HT



Assainissement

FACILITER LA MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS

Depuis fin 2022, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie confie au SIAHVVY, par le biais d'une convention de mandat, la gestion directe de ses aides financières aux usagers.

Pour contribuer à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau d'ici 2027, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) met l'accent sur les actions de réduction à la source des pollutions des milieux récepteurs et, notamment, sur les opérations de mise en conformité des installations privatives d'assainissement.

Le SIAHVVY, par le biais d'une convention de mandat signée avec l'AESN, a mis en place une procédure pour la mise en conformité des branchements privés d'assainissement. Le Syndicat assure la gestion administrative des dossiers, le suivi technique comprenant notamment, la vérification des travaux réalisés, et le versement des subventions délivrées par l'AESN aux propriétaires. La première mise en conformité effectuée dans le cadre de ce mandat, a eu lieu début décembre, rue des Templiers à Boullay-les-Troux. Les travaux ont consisté à supprimer une inversion de branchement des eaux usées et des eaux pluviales, qui occasionnait une pollution du milieu naturel récepteur.



Retour d'expérience du premier riverain ayant bénéficié des subventions pour la mise en conformité de son branchement à Boullay-les-Troux :

“

Dans le cadre de la procédure de réhabilitation des branchements privés, la subvention accordée aux propriétaires peut aller jusqu'à 4200 €.

”

« Nous habitons notre maison à Boullay-les-Troux depuis juillet 1998, date d'achèvement de la construction. En septembre 2017, nous sommes informés que nos raccordements d'eaux pluviales et d'eaux usées vers les réseaux publics sont inversés.

Cette non-conformité ne pouvait plus être corrigée au titre d'une garantie puisque détectée au bout de 19 ans, j'ai donc dès lors posé le sujet du financement des travaux associés.

Début novembre 2022, une participation pour un montant de 4 200 € est proposée. Nous déclenchons immédiatement une consultation, il en résulte un devis chiffré à 7 300 €. À l'examen du devis, la participation à hauteur de 4 200 € est confirmée et nous avons achevé les travaux fin novembre. Nous avons obtenu la semaine suivante, après inspection du SIAHVVY en tant qu'autorité compétente, un certificat de conformité et nous nous en félicitons.

Nous avons reçu la contribution financière promise sur présentation de la facture acquittée en décembre 2022 ».



Une journée avec...



... LE CHARGÉ D'OPÉRATIONS ASSAINISSEMENT EN DOMAINE PRIVÉ

Cet agent du service assainissement intervient dans les propriétés privées. Sa mission vise à garantir la conformité des installations et ainsi, éviter les rejets des eaux domestiques dans le milieu naturel.

Contrôle des installations d'assainissement existantes en domaine privé (collectif et non collectif)

Le chargé d'opérations assainissement en domaine privé planifie les campagnes de contrôles périodiques des installations privatives, vérifie et valide le contenu des rapports transmis par les prestataires, et rédige les courriers à destination des propriétaires : description des installations contrôlées, état de conformité, obligations réglementaires, procédure à suivre pour la mise en œuvre des réhabilitations nécessaires.

Cette opération est également réalisée dans le cadre de vente de biens immobiliers dotés d'installations d'assainissement non collectif.

En parallèle, il répond à toutes les demandes des usagers en les conseillant et les accompagnant dans les démarches de mise en conformité de leurs installations.



Contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC) neuves

Dans le cadre d'une demande de permis de construire, le chargé d'opérations réceptionne les projets de création d'installations d'ANC neuves, pour lesquels il assure dans un premier temps, le contrôle de conception de l'installation projetée : vérification de l'adaptation du projet au type d'usage et à la capacité d'accueil de l'habitation, aux contraintes sanitaires et environnementales, à la sensibilité du milieu et aux caractéristiques du terrain (nature du sol, configuration de la parcelle...). Suite à cette analyse, il émet un avis sur le projet.

Dans un second temps, il effectue le contrôle des travaux exécutés avant le remblaiement des ouvrages neufs, et teste l'ensemble des points d'eaux usées à l'intérieur de l'habitation afin de vérifier leur bon raccordement à la nouvelle installation. Il contrôle également le bon dimensionnement des ouvrages posés, leur bonne implantation sur la parcelle et le respect des prescriptions techniques réglementaires en matière de mise en œuvre et d'accessibilité.

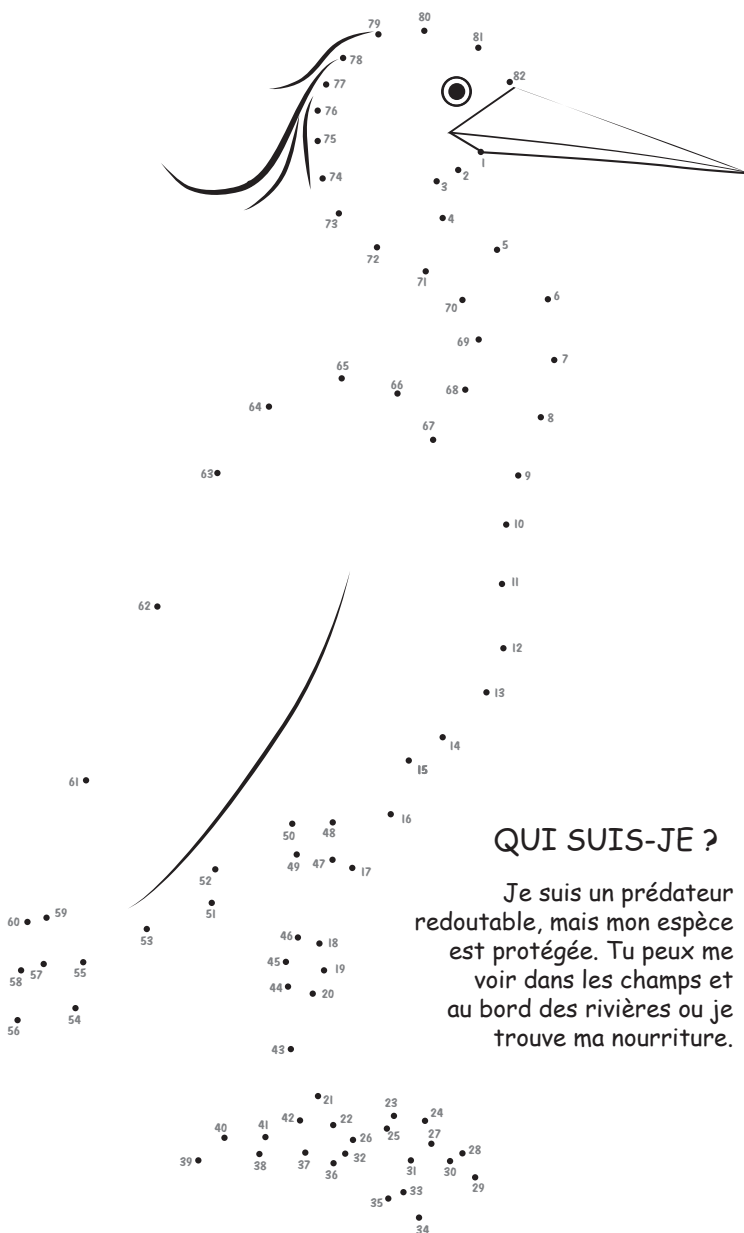


Si on jouait ?

TROUVE LES 7 DIFFÉRENCES ENTRE CES DEUX DESSINS

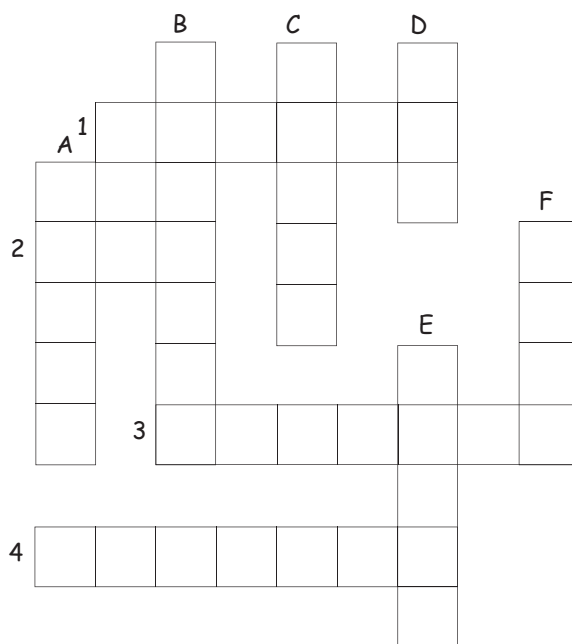


12



QUI SUIS-JE ?

Je suis un prédateur redoutable, mais mon espèce est protégée. Tu peux me voir dans les champs et au bord des rivières ou je trouve ma nourriture.



Définitions

Horizontal

1. Grand cours d'eau qui se jette dans la mer
2. Grand espace d'eau entouré de terre
3. Cours d'eau moyen qui se jette dans un fleuve
4. Gros bloc de glace qui flotte dans la mer

Vertical

- A. Eau qui tombe des nuages
- B. Grosse masse d'eau congelée en haute montagne
- C. Il est suspendu en l'air, il est formé de gouttelettes d'eau
- D. Grande étendue d'eau salée
- E. Eau gelée sous forme de flocons blancs
- F. On l'associe aux canards

Trouve les solutions des jeux sur le site du SIAHVV : siahvy.org/jouer-avec-le-siahvy ou flashe ce QR code





Une journée avec...

... LE GARDE RIVIÈRE

La Cellule « entretien » est composée de 3 techniciens « rivière » qui agissent au quotidien pour la surveillance et l'entretien de l'Yvette au niveau des berges publiques, des zones humides et des bassins du SIAHVY. Suivons-l'un d'eux et découvrons ses missions...

La tournée

Deux fois par semaine, le garde-rivière inspecte l'ensemble de la rivière de l'amont à l'aval, afin de vérifier l'état des berges et le bon fonctionnement des ouvrages (déversoirs, clapets, vannes, ...). Si des embâcles ou des déchets viennent gêner l'écoulement des cours d'eau, il planifie leur enlèvement. Enfin, c'est lui qui, lors des crues de la rivière, est sur le terrain pour alerter et faciliter la gestion et la prévention des inondations.

Intervention pollution : un service d'astreinte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Tôt dans la matinée ce jeudi, l'agent est appelé en urgence sur une pollution due à l'écoulement d'hydrocarbures dans l'Yvette. La pose de barrages flottants rigides et anti-pollution s'impose, cette opération est délicate en raison du débit important de la rivière. La pluie de ces derniers jours ne facilite pas l'accès et la pollution se propage rapidement. L'opération consiste à fixer les extrémités des boudins de part et d'autre de la rivière, puis à déverser de la tourbe végétale qui complètera le dispositif. Les techniciens rivière agissent en étroite collaboration avec les services départementaux d'incendie et de secours, ainsi que les communes concernées.



Une fois la pollution maîtrisée, les agents s'attellent à rechercher son origine afin de prendre les mesures nécessaires. Cela peut aller jusqu'au dépôt de plainte en fonction de la nature de la pollution, si elle est volontaire ou non. La plupart du temps, il s'agit d'écoulement d'hydrocarbures dans le réseau d'eau pluviales (caniveaux).



Entretien de la rivière et des berges

Dans l'après-midi, le technicien se rend sur le bassin de Balizy pour intervenir sur la Morte Eau dont les berges sont étouffées par une végétation invasive (ronces, ligneux, ...), peu propice au développement d'un biotope typique du cours d'eau.

Le fauchage se prévoit généralement en période hivernale (fauchage tardif et raisonné), afin de stimuler les végétaux en favorisant leur repousse, et de diversifier les habitats sans impacter la faune, plutôt pauvre en hiver.

Espèce à protéger

LE RETOUR DE LA TRUITE FARIO DANS NOS COURS D'EAU

Également appelée truite de rivière ou encore truite sauvage, elle fait partie de la famille des saumons et vit dans les cours d'eau douce, les eaux claires et fraîches sur un fond pierreux.

Elles ont besoin d'une eau riche en oxygène, de fait, elles sont un très bon indicateur de la qualité de l'eau.

14



Reconnaître la truite Fario

Longueur : 20 cm à 1 m chez l'adulte

Poids moyen : 150 à 400 g

Durée de vie : 6 à 13 ans

Régime alimentaire

Carnassière dès son jeune âge, elle consomme toutes sortes d'invertébrés, larves, insectes, crustacés, mollusques.

Plus elle grandit, plus les vairons, loches, chabots et même truitelles rentrent dans son menu.

Reproduction

Privilégiant les eaux fraîches riches en oxygène, les truites se retrouvent de janvier à novembre dans des frayères où les femelles déposent des milliers d'œufs fécondés par les mâles.

La mortalité est très importante chez les alevins.



Le saviez-vous ?

Autrefois et encore aujourd'hui, les truites étaient utilisées dans les usines de traitement d'eau potable pour surveiller la qualité de l'eau !

Attention, la truite est menacée !

La pollution et l'artificialisation des cours d'eau contribuent à la destruction ou à la dégradation des zones de frayères et des habitats favorables. Certains obstacles artificiels empêchent leur migration.

Les travaux de renaturation de la Mérantaise, recréant des habitats favorables, ont grandement favorisé le retour de cette espèce cible sur la rivière. C'est un très bon exemple des bénéfices de ce type d'opérations, et de leur impact positif sur le retour de la biodiversité.



Danger invasion !

LE FRELON ASIATIQUE, UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

Une progression rapide sur le territoire européen

Les frelons asiatiques ont envahi entièrement le territoire français en un temps record. Depuis son premier signalement en 2004, il poursuit sa conquête en Europe. Sa parfaite adaptation et l'absence de tout prédateur naturel lui permettent une progression très rapide.

Un danger pour l'homme et pour la nature

Les nids primaires à 1 ou 2 mètres du sol sont potentiellement mortels pour toute personne à proximité. Les piqûres sont très douloureuses.

Un nid de frelons asiatiques consomme environ 11 kg d'insectes par an ! Il s'attaque à tous les insectes dont la plupart sont pollinisateurs :

papillons, mouches, guêpes, abeilles sauvages, abeilles domestiques, bourdons... Sans pollinisation, la production de nos fruits et légumes peut baisser d'une manière dramatique jusqu'à zéro !

En avril et mai, les nids primaires sont encore petits et accessibles.

Si vous en repérez, il faut le signaler immédiatement en mairie. Ils doivent être détruits rapidement, avant la construction des nids secondaires placés en hauteur pour lesquels le repérage et les interventions sont plus difficiles.

Des solutions existent

Chaque reine ayant réussi à survivre à l'hiver cachée dans la terre, va sortir au printemps et créer son nid. Afin de diminuer sa propagation et son action destructrice, des pièges existent dans le commerce. Vous pouvez aussi trouver sur internet des tutoriels complets.

Ils sont simples d'utilisation et accessible à tous.



Identification

25 et 30 mm avec les ailes ouvertes et 20 mm de longueur. Il est plus grand que la guêpe mais plus petit que le frelon européen. Son torse est noir et ses pattes sont jaunes.

15

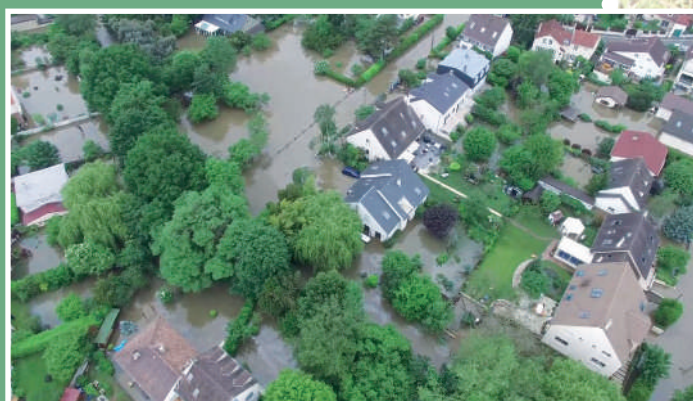
INFOS PAPI • INFOS PAPI • INFOS PAPI • INFOS PAPI • INFOS PAPI • INFOS PAPI • INFOS PAPI • INFOS PAPI

GARDER EN MÉMOIRE LES INONDATIONS PASSÉES

Le bassin-versant de l'Yvette et de ses affluents est particulièrement vulnérable aux inondations.

Le SIAHVY mène de nombreuses actions depuis la crue centennale de 2016, afin de réduire l'impact des inondations. Cependant en cas de nouvelle crue majeure, l'Yvette connaîtrait encore des débordements importants.

La pose de repères de crue indiquant le niveau d'eau atteint lors de la dernière inondation importante, permet d'entretenir la mémoire collective face aux risques. Au printemps 2023, le SIAHVY, en partenariat avec les communes, implantera une vingtaine de ces repères de crue. Certains seront accompagnés de panneaux d'information, visant à sensibiliser les riverains. Cette action s'intègre dans une démarche globale de prévention des inondations à l'échelle du bassin-versant Orge-Yvette dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).



Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site du PAPI : www.orge-yvette.fr

NOUVEAUTÉ 2023 !

LE SIAHVVY SE DOTE D'UN NOUVEL OUTIL INTERACTIF POUR SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC : UNE MAQUETTE PÉDAGOGIQUE 3D

“ Appréhender, entre autres, les notions de gestion de l'eau, des milieux naturels et de protection de la ressource, est l'objectif principal de nos classes d'eau. ”

Cette maquette est un outil pédagogique de sensibilisation accessible au grand public, conçu pour aborder les notions essentielles du cycle de l'eau.

Décrire le principe d'un bassin versant

Se représenter le territoire de l'Yvette avec ses principales caractéristiques

Percevoir l'importance d'une bonne gestion collective et individuelle de l'eau

Comprendre les risques et problématiques associés à l'eau sur ce territoire

Décrire les principales étapes du cycle naturel de l'eau

Se représenter les flux d'eau sur le territoire (eau naturelle - de surface et souterraine -, eau potable, eaux usées et eaux pluviales)

Avoir une bonne représentation des solutions de protection de la ressource en eau à l'échelle du territoire

Maquette pédagogique en 3D* réalisée par Interac'sciences



photos non contractuelles
propriété du SIAHVVY



*Impression 3D polymère bio sourcé et recyclable.

La maquette prend place au sein de la salle pédagogique du SIAHVVY, mais est également amenée à être présentée lors d'événements extérieurs, où vous aurez peut-être la chance de la découvrir !

AGENDA

PROCHAIN ÉVÉNEMENT AU MOULIN
Porte Ouverte " Journées du Patrimoine "

Samedi 16 Septembre 2023

Directeur de la Publication : Michel BARRET - Président
Rédaction : le Personnel du SIAHVVY
Conception et réalisation : alineacom.fr

Imprimé à 140 000 exemplaires avec des encres végétales, sur du papier recyclé
Crédits photos : Photothèque du SIAHVVY - Alinéa



Suivez-nous sur nos réseaux
" au plus près de l'info "

